



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2017-008

PUBLIÉ LE 6 JANVIER 2017

Sommaire

PREF-DIRCIME

32-2017-01-05-006 - Avis de concours interne sur titres d'un poste de cadre socio-éducatif
(2 pages)

Page 3

PREF-DIRCIME

32-2017-01-05-006

Avis de concours interne sur titres d'un poste de cadre
socio-éducatif



CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE

Etablissement Public Social et Médico-Social

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES D'UN POSTE DE CADRE SOCIO-EDUCATIF

VU le code de l'action sociale et des familles et en particulier l'article L 315.17 ayant trait aux attributions du Directeur ;

VU la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière ;

VU le Décret n°2007-839 du 11 mai 2007 portant statuts particuliers des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière modifié ;

VU le tableau des effectifs ;

Vu la publication de cette vacance de poste sur l'espace emploi du site de l'ARS Midi-Pyrénées, en date du 1^{er} décembre 2016, restée infructueuse ;

Le CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE de Saint-Clar (32380) organise un concours interne sur titres pour le recrutement d'un(e) cadre socio-éducatif.

Peuvent être candidats : les fonctionnaires ou agents non titulaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, de l'Etat, des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics et qui ont la qualité d'assistants socio-éducatifs, de conseillers en économie sociale et familiale, d'éducateurs techniques spécialisée, d'éducateurs de jeunes enfants et d'animateurs (sous réserve pour ces derniers, d'être titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (DEJEPS), spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale »).

Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année d'ouverture du concours d'au moins 5 ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps ou fonctions précités, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Les candidats au concours doivent être titulaires du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) institué par le décret du 25 mars 2004, ou d'une autre qualification reconnue équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès de Monsieur le Directeur du CENTRE CANTOLOUP LAVALLEE – Avenue du Général de Gaulle – 32380 SAINT-CLAR.

Ce dossier comprendra une lettre de candidature, un curriculum vitae détaillé indiquant les formations suivies et emplois occupés, la copie du diplôme et le bulletin n°3 du casier judiciaire.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée à 1 mois à compter du jour d'affichage.

Date d'envoi de la publication : le 5 janvier 2017.



Avenue du Général de Gaulle – BP 5 - 32380 SAINT-CLAR - Tél : 05 62 66 40 13 - Fax : 05 62 66 33 63
E-mail : contact@cantoloup-lavallee.fr - www.cantoloup-lavallee.fr



Fait à SAINT-CLAR, le 05 janvier 2017

Pour le Directeur,

Le Directeur-Adjoint,

Jean-Marc INISAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JM', is written over the printed name 'Jean-Marc INISAN'. The signature is stylized and overlaps the text.